

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Suma Rinse A5

Révision: 2023-11-07 **Version:** 10.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit Nom du produit: Suma Rinse A5

UFI: HQE4-M0PS-V00P-QY58

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Produit de rinçage de la vaisselle.
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_8b_2 AISE_SWED_PW_4_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
alkyl alcool alkoxylé	[4]	111905-53-4		Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
cumène sulfonate de sodium	239-854-6	15763-76-5	01-211948941 1-37	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		1-3
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	259-627-5	55406-53-6	5-60	Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 3 (H331) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 1 (H372) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=10 (H400)		0.01-0.1

	Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 M=1 (H410)		
--	--	--	--

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire

appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Contact avec la peau:

Contact avec les yeux:

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	3.8
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	136.25
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	2

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	68.1
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

	Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
	alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
	cumène sulfonate de sodium	-	-	-	26.9
Г	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	1.16	0.07	1.16	0.023

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Long terme - Effets
	locaux	systémiques	locaux	systémiques
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	6.6
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
cumène sulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100

butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.001	0	0.001	0.44
--------------------------------------	-------	---	-------	------

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
cumène sulfonate de sodium	0.862	0.0862	0.037	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.017	0.002	0.005	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. **Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

occination a atmosation resident cirving god pour to pro-	aait iioii aiiao i				
	SWED - Description de	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
	l'exposition sectorielle des				ı
	travailleurs				
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du

produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection respiratoire:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.05

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. **Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_1	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:
Protection des mains:
Protection du corps:
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Moyen , Bleu Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable. Point d'éclair (°C): Non applicable. Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non

détermine

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

pH: ≈ 7 pur ISO 4316 **pH dilué:** ≈ 7 (0.05 %) ISO 4316

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	493 Soluble	Méthode non fournie	20
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.168	OECD 105 (EU A.6)	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.000045	OECD 104 (EU A.4)	25

Densité relative: ≈ 1.02 (20 °C)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

<u>Données sur la substance</u>, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
alkyl alcool alkoxylé	LD 50	≥ 300-2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD 50	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD 50	1056	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1056

Toxicité aigue par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD 50	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD 50	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2	24	Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	LC 50	> 5 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Par extrapolation	3.87
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC 50	0.763 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alkyl alcool alkoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
cumène sulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non établie	0.763	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps
				d'exposition

alkyl alcool alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
cumène sulfonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non irritant	Lapin	EPA OPP 81-5	4 heure(s)

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcool alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
cumène sulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lésion sévère	Lapin	EPA OPP 81-4	0.5 minute(s)

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Résultats (in-vitro) Méthode (in-vitro)		Méthode (in-vivo)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
cumène sulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Aucune preuve de mutagénicité		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Carlorogoriloto	
Ingrédient(s)	Effets
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère		Valeur (mg/kg poids corporel/jour)		Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 936	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Toxicité pour le développement Effets tératogènes	-				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes

Toxicité par administration répétée

Foxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534	Rat	OECD 408 (EU B.26)		Pas d'effets observés
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles					
cumène sulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

	Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
	alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
ſ	cumène sulfonate de sodium	Non applicable
Ī	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

<u>Données sur la substance</u>, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl alcool alkoxylé	LC 50	> 1- 10	Leuciscus idus	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	LC 50	> 1000	Poisson	EPA-OPPTS 850.1075	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC 50	0.067	Oncorhynchus mykiss	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl alcool alkoxylé	EC 50	> 1 - 10	Daphnia magna Straus	Méthode non communiquée	48
cumène sulfonate de sodium	EC 50	> 1000	Daphnia magna Straus	OECD 202 (EU C.2)	48
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC 50	0.16	Daphnia magna Straus	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	E _b C ₅₀	> 230	Non déterminé	EPA OPPTS 850.5400	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Er C 50	0.022	Desmodesmus subspicatus		72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alkyl alcool alkoxylé	EC 10	> 1000	Boues activées	DEV-L2	
cumène sulfonate de sodium	Er C 50	> 1000	Bactérie	OECD 209	3 heure(s)
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC 50	44	Boues activées	Méthode non communiquée	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicite aquatique a long terme - poissons						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
		(mg/l)			d'expositio	
					l n	

alkyl alcool alkoxylé		Pas de données				
		disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de				
		données				
		disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	NOEC	0.0084	Pimephales	Méthode non	35 jour(s)	
			promelas	communiquée		

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alkyl alcool alkoxylé	NOEC	> 0.1 - 1	Daphnia magna	OECD 202	21 jour(s)	
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC 50	0.05	Daphnia magna	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
alkyl alcool alkoxylé	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
cumène sulfonate de sodium		CO ₂ production	103 - 109% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle					Intrinsèquement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données			
	disponibles			
cumène sulfonate de sodium	-1.1	Méthode non	Pas de bioaccumulation prévue	
		communiquée	•	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	2.81		Faible potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données				
	disponibles				
cumène sulfonate de	Pas de données				
sodium	disponibles				
butylcarbamate de	≥ 3.3		OECD 305	Faible potentiel de bioaccumulation	
3-iodo-2-propynyle					

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 30 - detergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. **Produits de nettoyage appropriés:**De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
- 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH
 Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques

5 - 15 %

Sodium Benzoate, Iodopropynyl Butylcarbamate

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) Nº 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS3414 Version: 10.0 Révision: 2023-11-07

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) № 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 2, 3, 7, 11, 12, 15, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- · AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë
- · DNEL Dose dérivée sans effet
- CE50 concentration efficace, 50%
- · ERC Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 concentration létale, 50%
- LCS Étape du cycle de vie
- DL50 dose létale, 50%
- DSENO Dose sans effet nocif observé
- DSEO Dose sans effet observé
- OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC Catégories de processus
- Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- · H318 Provoque de graves lésions des yeux
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- · H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité